

- RIF -

22 MESURES et PLAN D' ACTIONS

pour la réindustrialisation et la souveraineté de la France

Le RIF, association pour le Retour de l'Industrie en France, prend position et donne le plan d'actions à suivre pour que la France retrouve son autonomie et son rayonnement.

1 - Exemplarité - Fiabilité - Fixer un cap

Avoir un chef d'Etat qui donne confiance aux industriels avec des actions à l'échelle de la Nation avec une stratégie claire, annoncée et avec une vision long terme (10 ans minimum). Les industriels ont largement souffert des dernières années avec des messages et des communications qui ne sont pas suivis d'actes.

2 – Importations

Avoir des normes qui protègent nos industriels, produisant en France, en imposant les mêmes contraintes (environnementales, type de produits utilisés...) aux produits importés, hors frontières françaises (sachant que nous n'avons pas de pouvoir concernant le contrôle des frontières européennes). Exemple : les OGM.

3 – PIV – Productions d'importance vitale

Déclarer d'importance vitale les productions basiques et fondamentales. Abaisser drastiquement leurs taxes et leurs impôts afin que, naturellement, nous retrouvions de la compétitivité sur notre sol.

4 – Classification des entreprises

Recenser toutes les entreprises selon cinq niveaux de criticité pour la France : Criticité 1 maximum, entreprise ne pouvant être cédée à des fonds étrangers à plus de 5 % / Criticité 5 : entreprise pouvant être cédée sans restriction.

5 – Maîtrise de la dépense publique

Orientation de la commande publique vers des productions situées sur notre sol afin de maîtriser les productions et d'assurer notre souveraineté.

6 – Le rôle de l'Etat

L'Etat doit mettre en place les cinq « services piliers », structurants pour tout pays industriel, performants, et à faible coût :

- Numérique (télécommunications, data, software, IA),
- Transport (en particulier le ferroutage),
- Formation (aux métiers industriels),
- Habitations (proches des nouvelles zones industrielles),
- Énergie (accessibilité et prix).

Les entreprises reviendront naturellement.

7 – D2I : Direction de l’Intelligence Industrielle

Mettre en place un organe d’Etat dédié à la concurrence internationale, D2I. La D2I sera structurée par secteur d’activité, avec pour mission d’établir la situation de la France (points forts, points faibles), de construire notre stratégie et de nouer les alliances nécessaires.

La D2I donnera notre stratégie à long terme (10 ans). Cette stratégie doit être appliquée sans intervention « coup de volant » au gré des élections et des nominations (comment savent bien le faire les Chinois par exemple).

Déterminer 3 ou 4 secteurs stratégiques « fers de lance » sur lesquels nous voulons vraiment avoir un leadership. Par exemple l’agriculture (y compris l’eau), la santé, le secteur militaire, les transports, etc.

Exemple : l’agriculture doit être mise au rang de production stratégique : matériels de production, matériels de transformation, qualité des productions, semences, etc. Intervention de l’Etat sur les prix afin de revaloriser le travail des agriculteurs. Procurer des équipes de production pour remédier à la solitude des agriculteurs et améliorer leur rémunération.

8 – ENFF – Emprunt National sur les Fonds Français

- Déclencher un emprunt national proposé aux Français, dédié exclusivement à la production des besoins essentiels et souverains (PIV).
- Maîtriser notre dette et savoir à qui nous avons emprunté.

9 – Prix de l’énergie

Fournir une énergie abordable aux industriels produisant les besoins essentiels.

10 – AFN – Agence Foncière Nationale

Cette agence foncière nationale a deux missions issues des consignes de la D2I :

- Elle prévoit et définit les zones pouvant accueillir les futures zones industrielles.
- Elle gère les dossiers de demande d’implantation pour le compte des industriels.

11 – Libérer les énergies

Coordonner l’accès et l’offre aux différents types de financement.

Simplifier les démarches administratives.

Créer une entité qui prenne en charge l’ensemble des démarches administratives avec l’Etat de telle sorte que les chefs d’entreprise soient concentrés sur leur métier.

12 – Compétitivité, impôts et aides

Diminuer les taxes et les impôts qui altèrent la compétitivité nationale et internationale.

Mesurer la réelle performance des entreprises qui réintègre les « écarts » dus à l'évasion fiscale et aux prix de transfert notamment.

Pour remédier à ces écarts, mettre un dispositif légal aux frontières, tels que des taxes d'importation, qui pourraient être appelées « éco-taxes » dues à la distance entre la production et le consommateur.

Faire en sorte que les entreprises étrangères paient bien leurs taxes et impôts à la France pour leurs activités et leur rentabilité réelle sur le sol français, pour éviter les « optimisations fiscales » ou, à l'inverse, le dumping. Les entreprises françaises de taille internationale doivent également payer leurs impôts en France sur leur performance mondiale, intégrant les aides reçues de la France.

13 – Bien commun

Avoir un suivi très précis des grandes entreprises nationales pour que celles-ci soient en cohérence avec l'intérêt national. Selon la stratégie de la D2I, certaines nationalisations pourront avoir lieu.

Un « Patriot act » doit être mis en place, afin que les entreprises nationales achètent en priorité à des acteurs nationaux afin de renforcer le tissu de la production sur notre sol. La production française et les achats doivent être l'affaire de chacun, à tous les niveaux.

14 – ESS - Environnement Efficacité Souveraineté

Création d'un leadership mondial autour du « Re-use by design » (forums, salons...). Re-use by design : dès la conception d'un produit, le constructeur établit comment réutiliser les éléments (démontage, type de matières premières (plastiques, métal...), etc.) afin d'assurer une nouvelle vie à nos produits.

De véritables filières sont à créer, ce qui augmentera également notre souveraineté.

15 – Transmettre et pérenniser

Supprimer les droits de succession lorsque les enfants conservent l'entreprise de leurs parents 7 ans minimum. Il s'agit de garder les entreprises sous drapeau français et de sécuriser l'emploi.

16 – Participation et exemplarité

Imposer aux étudiants des grandes écoles de donner l'exemple en servant le bien commun, en se mettant à disposition de l'Etat ou des industriels français pendant deux ans entre leurs 35 et 45 ans.

Bien expliquer que si nos jeunes cerveaux participent de manière massive à la conquête des entreprises étrangères, ils jouent contre la France.

Mettre un frein à l'expatriation de nos cerveaux et de nos entrepreneurs.

17 – Numérique et cyber sécurité

Etablir une feuille de route, une stratégie pour que nos données, leur traitement et leur sécurisation – software, cloud et télécoms – assurent la confidentialité aux Français et aux industriels.

Ce point doit être traité par la D2I (data, cybersécurité, etc.).

18 – Effet de seuil

La D2I détermine trois ou quatre secteurs stratégiques pour :

- concentrer l'effort de manière à maîtriser les chaînes de fournisseurs sur notre sol ;

- faire en sorte que les entreprises atteignent la taille et le volume nécessaires pour assurer leur compétitivité économique internationale.

19 – Valoriser le travail et la compétence ajoutée

Le travail doit être significativement plus rémunérateur que de ne pas travailler.

Les compétences, l'expérience et la transmission doivent être valorisées.

Décorrélérer les carrières à augmentation salariale linéaire de l'âge des salariés. Améliorer le système de retraite progressive et l'élargir aux PME et TPE en concertation avec les entreprises, les salariés et les syndicats. Arrêter le jeunisme en n'imposant pas obligatoirement des départs précoces à la retraite.

Possibilité de diminuer la pression à la performance des salariés proches de la retraite, en même temps que les salaires, tout en privilégiant la transmission.

En augmentant la durabilité des emplois, on augmente l'expertise des employés, la performance de l'entreprise et le sentiment d'appartenance des employés à leur entreprise. Ils sont en conséquence bien plus impliqués.

Augmenter la répartition de la performance financière aux employés.

20 – Commerce extérieur

Impliquer à nouveau les ambassades et les consulats dans le développement de nos entreprises nationales à l'export en interaction avec la D2I.

Renforcer le réseau des Français de l'étranger pour accompagner nos entreprises et gagner de nouveaux marchés.

21 – Niveau d'origine des produits

Mettre en place un indicateur sur 5 niveaux sur TOUS les produits concernant la réelle origine du produit.

De l'indicateur 5 : rien n'est fait en France ; jusqu'à l'indicateur 1 : tout est fabriqué en France – conception, origine de la fabrication des composants, assemblage, réparation...–

22 – Calcul des coûts réels des commandes publiques

Intégrer le coût global des commandes publiques dans l'attribution des marchés publics, en mesurant tous les retours financiers qui découlent de la localisation de l'entreprise (française ou étrangère) : où sont payés les impôts, quelle taxation pour les produits, combien perçoit l'Etat de la main-d'œuvre si elle est française : contributions sociales, impôt sur le revenu...

Sans oublier l'impact positif sur le chômage !

L'ensemble de ces coûts et revenus financiers doit être pris en compte pour attribuer un marché public. Cette mécanique permet de reboucler et de mettre en parallèle les dépenses de l'Etat et son financement.

Ceci permet d'éviter de pénaliser les entreprises françaises dans leur compétitivité et d'inciter les entreprises étrangères à s'installer en France.
